



Tableau de bord



Les statistiques de la MSA

Août 2023

Tableau de bord Les retraites du régime des non-salariés agricoles au 31 décembre 2022

Marie-Laure CLERC

Au 31 décembre 2022, en France métropolitaine, plus de 1,17 million de personnes relèvent du régime de retraite de base des non-salariés agricoles (NSA). La pension¹ annuelle moyenne de base des assurés anciens chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels au régime des NSA est de 10 370 euros bruts hors retraite complémentaire obligatoire (RCO), soit 864 euros bruts mensuels ; un montant en hausse de 9,7 % en un an. La part des retraités ayant validé des trimestres dans un autre régime représente 73,2 % des retraités du régime des non-salariés agricoles. Tous régimes confondus, y compris les régimes complémentaires, les anciens non-salariés agricoles (chefs, conjoints et aides familiaux (AF)) ayant eu une activité agricole perçoivent une pension de 15 235 euros bruts, soit 1 269 euros bruts mensuels.

Parmi les pensionnés du régime des non-salariés agricoles, près de 636 000 personnes bénéficient de la RCO. La pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels au régime des NSA et bénéficiaires de la RCO, est de 12 743 euros bruts, soit 1 062 euros bruts mensuels ; un montant en progression de 12 % en un an.

¹ - Ceci correspond uniquement à la pension du régime agricole et n'inclut pas celles éventuellement versées par d'autres régimes

CCMSA - Direction des Statistiques, des Études et des Fonds
19, rue de Paris - CS 50070 - 93013 BOBIGNY Cedex
<https://statistiques.msa.fr/>

- Directrice de la publication : Nadia Joubert joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
- Rédacteur en Chef : David Foucaud foucaud.david@ccmsa.msa.fr
- Département : Retraite, Famille et ASS. Iléana Radoi radoi.ileana@ccmsa.msa.fr
- Service Retraite. Sébastien Odio odio.sebastien@ccmsa.msa.fr
- Rédactrice : Marie-Laure Clerc clerc.marie-laure@ccmsa.msa.fr
- Diffusion : Claudine Gaillard gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr /



■ Baisse de 3,1% en un an du nombre de retraités non-salariés agricoles

Au 31 décembre 2022, plus de 1,17 million de retraités relèvent du régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 3,1 % en un an (tableau 1). Cette diminution s'explique par un nombre de nouveaux retraités plus faible que le nombre de décès de retraités. En effet, deux décès de retraités sont dénombrés pour une attribution de pension.

Les anciens chefs d'exploitation sont 558 826 (47,6 % des retraités) à bénéficier d'une pension, toutes durées de carrière confondues ; un effectif en baisse de 1,5 % en un an (tableau 6).

Parmi les retraités non-salariés agricoles bénéficiaires de droits personnels, plus de 264 800 personnes (22,6 % des anciens NSA) ont validé une carrière complète de cotisation dans le régime ; un nombre en recul de 4,5 % sur l'année (tableau 12).

■ Augmentation de 7,4 % en un an de la pension annuelle moyenne de base des chefs d'exploitation avec une carrière complète au régime des NSA

Au 31 décembre 2022, plus de 170 000 anciens chefs d'exploitation ont validé une carrière complète de droits personnels dans le régime de base des non-salariés agricoles (22,6 % des anciens chefs d'exploitation) (tableau 12). Leur pension annuelle moyenne versée par la Mutualité Sociale Agricole est de 10 370 euros bruts (hors RCO), soit 864 euros mensuels ; un montant en progression de 7,4 % en un an (tableau 13).

La retraite annuelle moyenne des anciens chefs d'exploitation est de 6 792 euros bruts, soit 566 euros mensuels (hors RCO et toutes durées de carrière confondues) (tableau 7). La pension perçue est proportionnelle à la durée de carrière dans le régime des non-salariés agricoles.

Tous statuts et durées de carrière confondus (DP et DR), la pension annuelle moyenne des retraités non-salariés agricoles (hors RCO) atteint 5 617 euros bruts, soit 468 euros mensuels (tableau 3). La durée moyenne de carrière au régime NSA est de 94,7 trimestres (tableau 11), en diminution de 0,2 trimestre en un an.

Au 31 décembre 2022, 73,2 % des bénéficiaires de droits personnels au régime des non-salariés agricoles ont validé des trimestres dans un autre régime (tableau 10). En moyenne, les anciens non-salariés agricoles perçoivent une pension de 15 235 euros bruts, tous régimes confondus, y compris les pensions complémentaires et les pensions de réversion, hors minimum vieillesse, soit 1 269 euros mensuels.



■ Progression de 10 % en un an de la pension annuelle moyenne des anciens chefs d'exploitation, ayant validé une carrière complète au régime des NSA et bénéficiaires de la RCO

Au 31 décembre 2022, 635 460 personnes (54,1 % des anciens NSA) bénéficient de la retraite complémentaire obligatoire (RCO), un effectif en baisse de 1,4 % en un an (tableau 14).

Parmi les bénéficiaires de la RCO, plus de 404 600 personnes sont d'anciens chefs d'exploitation, soit une proportion de 63,7 % (tableau 18). Cet effectif baisse de 0,2 % en un an.

Les retraités anciens chefs d'exploitation ayant une carrière complète de droits personnels au régime des NSA, bénéficiaires de la RCO, perçoivent une pension annuelle moyenne de 12 743 euros bruts, soit 1 062 euros mensuels ; un montant en progression de 10 % en un an (tableau 21).

Depuis 2017, la mise en place du complément différentiel de RCO² permet de porter le montant de la retraite de droits personnels des chefs d'exploitation ayant eu leurs droits liquidés au taux plein, à 75 % du Smic net.

La loi dite « Chassaing 1 » a modifié ce dispositif, permettant la revalorisation des retraites NSA à 85 % du Smic. Dédiée aux anciens chefs d'exploitation, cette mesure explique la forte augmentation (+ 10 %) des pensions moyennes pour les retraités ayant occupé ce statut.

Quant à la loi « Chassaing 2 », elle a contribué à la revalorisation des pensions de retraites agricoles les plus faibles. Elle a permis le relèvement du minimum de pension de la retraite de base des conjoints collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole et des aides familiaux.

A fin décembre 2022, 240 985 retraités (37,9 % des bénéficiaires de la RCO) sont bénéficiaires du complément différentiel de RCO, pour un montant annuel moyen de 1 668 euros bruts, soit 139 euros mensuels (tableau 22).

Toutes durées de carrière confondues, les anciens chefs d'exploitation bénéficiaires de la RCO reçoivent une retraite annuelle moyenne de 10 286 euros bruts (y compris RCO), soit 857 euros mensuels (tableau 19).

Toutes durées de carrière et statuts confondus, les bénéficiaires de la RCO perçoivent une pension annuelle moyenne de 10 416 euros bruts (y compris RCO), soit 868 euros mensuels ; un montant en augmentation de 7,8 % depuis un an (tableau 15).

² - Pour la définition du complément différentiel de RCO, se reporter à l'encadré méthodologique en fin de document.



Tableau de bord Les statistiques de la MSA

A) Retraites Non Salariées Agricoles (NSA) hors retraite complémentaire obligatoire (RCO)

Tableau 1
Nombre de pensionnés NSA

	2021- T4	2022- T4	% au T4 2022	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Hommes	534 596	522 583	44,5%	-2,2%
Femmes	677 049	651 025	55,5%	-3,8%
Ensemble	1 211 645	1 173 608	100%	-3,1%

Source : MSA

Tableau 2
Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Bonification pour enfants	515 115	494 222	-4,1%
Majoration L814-2	504	412	-18,3%
Allocation supplémentaire du FSV	7 671	5 656	-26,3%
Allocation aux personnes âgées ASPA	3 488	3 039	-12,9%

Source : MSA

Tableau 3
Pension moyenne annualisée hors RCO

Montants Droits Personnels (DP), Droits de Réversion (DR) et avantages complémentaires hors RCO
Au T4 2022, la pension des femmes est inférieure à celle des hommes de 15,6%, soit 959€ de moins.

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4(en %)
Hommes	5 798 €	6 149 €	6,1%
Femmes	4 846 €	5 190 €	7,1%
Ensemble	5 266 €	5 617 €	6,7%

Source : MSA



Tableau de bord Les statistiques de la MSA

Tableau 4
Nombre de pensionnés NSA par type de droits

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Droits personnels seuls	856 660	833 974	-2,6%
Droits de réversion seuls	92 476	90 536	-2,1%
Droits personnels et droits de réversion	262 509	249 098	-5,1%

Source : MSA

Tableau 5
Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Droits personnels seuls	4 816 €	5 207 €	8,1%
Droits de réversion seuls	913 €	931 €	1,9%
Droits personnels et droits de réversion	8 270 €	8 696 €	5,2%

Source : MSA

Tableau 6
Nombre de pensionnés par statut

	2021- T4	2022- T4	% au T4 2022	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	567 206	558 826	47,6%	-1,5%
Conjoints	113 252	108 466	9,2%	-4,2%
Membres de la famille	175 965	166 428	14,2%	-5,4%
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	355 222	339 888	29,0%	-4,3%
Ensemble	1 211 645	1 173 608	100%	-3,1%

Source : MSA

Tableau 7
Pension moyenne annualisée par statut

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	6 381 €	6 792 €	6,4%
Conjoints	3 457 €	3 980 €	15,1%
Membres de la famille	645 €	688 €	6,6%
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	6 353 €	6 625 €	4,3%

Source : MSA



Tableau de bord Les statistiques de la MSA

Tableau 8
Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4
Proportion	12,9 %	16,9%	4,0pt
Montant moyen mensuel	69 €	110 €	58,7%

Source : MSA

Tableau 9
Age moyen des pensionnés NSA

	2021- T4		2022- T4	Différence 2022- T4 / 2021- T4 (en points)
Droits personnels seuls	76,7		76,7	0,0
Droits de réversion seuls	81,4		81,6	0,2
Droits personnels et droits de réversion	85,7		85,9	0,2
Ensemble	79,0		79,0	0,0

Source : MSA

Tableau 10
Part des retraités ayant validé des trimestres dans un autre régime

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en points)
Proportion des poly-affiliés	71,2%	73,2%	2,0pt

Source : MSA

Tableau 11
Durée de carrière NSA parmi les droits personnels

	2021- T4	2022- T4	Différence 2022- T4 / 2021- T4 (en points)
Trimestres NSA moyens	94,9	94,7	-0,2
Trimestres NSA : Quartile inférieur (25 %)	17	16	-1
Trimestres NSA médians	96	93	-3
Trimestres NSA : Quartile supérieur (75 %)	152	152	0

Source : MSA



Tableau de bord Les statistiques de la MSA

Tableau 12

Nombre de pensionnés par statut avec carrière complète de droits personnels

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	175 626	170 478	-2,9%
Conjoints	11 663	10 226	-12,3%
Membres de la famille	1 934	1 716	-11,3%
Veufs ou veuves	88 198	82 455	-6,5%
Ensemble	277 421	264 875	-4,5%

Source : MSA

Tableau 13

Pension moyenne annualisée par statut ayant validé une carrière complète au régime des NSA

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	9 651 €	10 370 €	7,4%
Conjoints	7 028 €	8 661 €	23,2%
Membres de la famille	8 520 €	9 743 €	14,3%
Veufs ou veuves	11 710 €	12 331 €	5,3%
Ensemble	10 188 €	10 910 €	7,1%

Source : MSA

B) Retraites NSA y compris RCO exclusivement pour la population RCO **Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO)**

Tableau 14

Nombre de pensionnés NSA + RCO

	2021- T4	2022- T4	% au T4 2022	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Hommes	312 318	311 221	49,0%	-0,4%
Femmes	332 377	324 239	51,0%	-2,4%
Ensemble	644 695	635 460	100%	-1,4%

Source : MSA



Tableau de bord Les statistiques de la MSA

Tableau 15

Pension moyenne annualisée y compris la RCO

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

Au T4 2022, la pension des femmes est inférieure à celle des hommes de 17,2%, soit 1968€ de moins.

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Hommes	10 597 €	11 420 €	7,8%
Femmes	8 779 €	9 452 €	7,7%
Ensemble	9 660 €	10 416 €	7,8%

Source : MSA

Tableau 16

Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits

Avantages du régime RCO

	2021- T4	2022- T4	% au T4 2022	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Droits personnels seuls	527 282	517 888	81,5%	-1,8%
Droits de réversion seuls	27 549	27 716	4,4%	0,6%
Droits personnels et droits de réversion	89 864	89 856	14,1%	0,0%
Ensemble	644 695	635 460	100%	-1,4%

Source : MSA

Tableau 17

Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

Avantage du régime RCO

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Droits personnels seuls	9 243 €	10 027 €	8,5%
Droits de réversion seuls	6 550 €	6 671 €	1,8%
Droits personnels et droits de réversion	13 056 €	13 807 €	5,8%

Source : MSA



Tableau de bord Les statistiques de la MSA

Tableau 18
Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut

	2021- T4	2022- T4	% au T4 2022	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	405 540	404 654	63,7%	-0,2%
Conjoints	54 946	52 511	8,3%	-4,4%
Aides familiaux	3 911	3 575	0,6%	-8,6%
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	180 298	174 720	27,5%	-3,1%
Ensemble	644 695	635 460	100%	-1,4%

Source : MSA

Tableau 19
Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	9 492 €	10 286 €	8,4%
Conjoints	5 783 €	6 691 €	15,7%
Aides familiaux	7 534 €	8 438 €	12,0%
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	11 266 €	11 879 €	5,4%

Source : MSA

Tableau 20
Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut avec carrière complète de droits personnels

	2021- T4	2022- T4	% au T4 2022	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	173 928	168 990	64,6%	-2,8%
Conjoints	11 176	9 794	3,7%	-12,4%
Aides familiaux	1 858	1 651	0,6%	-11,1%
Veufs ou veuves	86 754	81 181	31,0%	-6,4%
Ensemble	273 716	261 616	100%	-4,4%

Source : MSA

Tableau 21
Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut avec carrière complète de droits personnels

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	11 582 €	12 743 €	10,0%
Conjoints	7 426 €	9 068 €	22,1%
Aides familiaux	8 904 €	10 156 €	14,1%
Veufs ou veuves	13 220 €	14 133 €	6,9%
Ensemble	11 913 €	13 021 €	9,3%

Source : MSA



Tableau 22

Bénéficiaires du complément différentiel de RCO

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Nombre de bénéficiaires	246 309	240 985	-2,2%
Montant moyen annuel (en euros)	1 466 €	1 668 €	13,8%

Source : MSA

C) Retraites des chefs d'exploitations : NSA + RCO (si existe) + SA (si existe)

Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO) + salarié agricole (SA)

Tableau 23

Nombre de pensionnés NSA anciens chefs d'exploitation

	2021- T4	2022- T4	% au T4 2022	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Hommes	397 606	392 010	70,1 %	-1,4%
Femmes	169 597	166 813	29,9 %	-1,6%
Ensemble	567 203	558 823	100 %	-1,5%

Source : MSA

Tableau 24

Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation

Montants NSA DP, DR, avantages complémentaires et ou RCO DP, DR

Et/ou SA DP, DR, avantages complémentaires

Au T4 2022, la pension des femmes est inférieure à celle des hommes de 26,3%, soit 2 677€ de moins.

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Hommes	9 353 €	10 169 €	8,7%
Femmes	6 782 €	7 492 €	10,5%
Ensemble	8 584 €	9 370 €	9,2%

Source : MSA



Tableau 25

Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels

	2021- T4	2022- T4	% en 2022- T4 / pensionnés toute durée de carrière	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Chefs d'exploitation	268 035	267 664	47,9%	-0,1%
Tous statuts	408 530	402 273	29,6%	-1,5%

Source : MSA

Tableau 26

Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels

Montants NSA (DP, DR, avantages complémentaires) et ou RCO (DP, DR)
et ou SA (DP, DR, avantages complémentaires)

	2021- T4	2022- T4	Evolution 2022- T4 / 2021- T4 (en %)
Pension moyenne des chefs d'exploitation	11 892 €	12 952 €	8,9%
Pension moyenne tous statuts	12 151 €	13 164 €	8,3%

Source : MSA



Définitions

Droit de réversion	Avantage attribué au conjoint survivant compte tenu des droits acquis par l'assuré décédé.
Avantage complémentaire	Avantage accessoire qui peut être servi en complément d'un avantage de vieillesse (majoration enfants, majoration pour conjoint à charge, majoration forfaitaire pour enfant, majoration pour tierce personne).
Bonification pour enfants	Avantage complémentaire égal à 10 % de l'avantage de base, lorsque le titulaire a eu ou élevé au moins trois enfants.
Majoration L814-2	Majoration destinée, sous conditions d'âge et de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant de l'allocation aux vieux travailleurs non-salariés.
ASPA	Allocation de solidarité aux personnes âgées destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Remplace notamment l'allocation du FSV depuis 2006.
FSV	Allocation du fonds de solidarité vieillesse destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Est remplacée par l'ASPA depuis 2006 pour les nouveaux droits.
Majoration NSA	Majoration des petites retraites mise en place au 1er janvier 2009. Elle est destinée à garantir un montant minimum de retraite personnelle de base pour les assurés ayant fait valoir l'intégralité de leurs droits à pension auprès de tous les régimes. Elle s'applique à toutes les retraites personnelles non salariées agricoles de base quelle que soit leur date d'effet dans les limites d'un plafond de revenu.
Trimestres à l'ouverture du droit à retraite	Nombre total de trimestres validés par l'ensemble des régimes d'affiliation de retraite.
Poly-affilié	Retraité ayant validé des trimestres dans un autre régime que le régime NSA.
Montants de pensions	Somme des montants de pensions de droit personnel, de réversion et des avantages complémentaires.



Méthodologie

Le complément différentiel de retraite complémentaire obligatoire

L'article 35 de la loi n° 2014-40 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, a permis de porter le montant de la retraite de droits personnels (base et retraite complémentaire), des chefs d'exploitation ayant eu leurs droits liquidés au taux plein, à 75 % du Smic net agricole à échéance 2017.

Son application a été effectuée progressivement (pension de droits personnels portée à 73 % du Smic en 2015, à 74 % en 2016, puis à 75 % en 2017).

La loi n° 2020-839 du 3 juillet 2020 visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles en France métropolitaine et dans les outre-mer, dite « Chassaing » et son décret d'application n°2021-769 du 16 juin 2021 modifient ce dispositif en vue de porter ce seuil à 85 % du Smic net agricole pour une carrière complète accomplie en qualité de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole.

Les conditions d'attribution et les modalités de calcul du complément différentiel (CD) de RCO ont été modifiées. Des spécificités pour les chefs d'entreprise et d'exploitation agricole ultramarins ont été ajoutées.

Ce nouveau dispositif s'applique à toutes les pensions de retraite NSA à compter du 1er novembre 2021 (stock et flux).

Les conditions d'attribution de ces deux dispositifs en France métropolitaine sont les suivantes :

o Pour les liquidations intervenues avant 1997 :

- durée de carrière non-salariée agricole supérieure ou égale à 130 trimestres,
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70.

o Pour les liquidations intervenues à partir de 1997 :

- durée de carrière égale à la durée exigée pour obtenir une retraite à taux plein,
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70.

Modification du dispositif de pension majorée de référence à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Les textes prévoient un dispositif unique de pension majorée de référence (PMR) dont les modalités de calcul et le montant sont désormais identiques pour l'ensemble des non-salariés agricoles, quel que soit leur statut (chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, aide familial, conjoint collaborateur d'exploitation ou d'entreprise agricole).

Ainsi, le calcul différencié selon le statut de non salarié agricole est désormais supprimé. Dès lors, cette mesure porte le minimum des pensions de retraite de base des conjoints collaborateurs et aides familiaux au niveau de celui des chefs d'exploitation.

Au 1^{er} janvier 2022, le montant mensuel de la PMR maximum est relevé à 8 557,38 €/an (713,11 €/mois) et le plafond des pensions a été relevé au niveau du montant de l'Aspa pour une personne seule soit 11 001,44 euros/an (916,78 €/mois).

Au 1^{er} juillet 2022, le plafond des pensions augmente compte tenu de la revalorisation exceptionnelle par anticipation de l'Aspa et passe à 11 441,49 €/an (953,45 €/mois).



Sigles :

AF :	Aide familial
Aspa :	Allocation de solidarité aux personnes âgées
CD :	Complément différentiel
DP :	Droit personnel
DR :	Droit de réversion
FSV :	Fonds de solidarité vieillesse
NSA :	Non-salarié agricole
PMR :	Pension majorée de référence
RCO :	Retraite complémentaire obligatoire
SA :	Salarié agricole
Smic :	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
T :	Trimestre

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u>	- Nombre de pensionnés NSA	4
<u>Tableau 2</u>	- Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre.....	4
<u>Tableau 3</u>	- Pension moyenne annualisée hors RCO.....	4
<u>Tableau 4</u>	- Nombre de pensionnés NSA par type de droits.....	5
<u>Tableau 5</u>	- Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits	5
<u>Tableau 6</u>	- Nombre de pensionnés par statut	5
<u>Tableau 7</u>	- Pension moyenne annualisée par statut.....	5
<u>Tableau 8</u>	- Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels	6
<u>Tableau 9</u>	- Age moyen des pensionnés NSA.....	6
<u>Tableau 10</u>	- Proportion de poly-affiliés parmi les droits personnels	6
<u>Tableau 11</u>	- Durée de carrière NSA parmi les droits personnels	6
<u>Tableau 12</u>	- Nombre de pensionnés par statut avec carrière complète de droits personnels.....	7
<u>Tableau 13</u>	- Pension moyenne annualisée par statut ayant validé une carrière complète au régime des NSA	7
<u>Tableau 14</u>	- Nombre de pensionnés NSA + RCO.....	7
<u>Tableau 15</u>	- Pension moyenne annualisée y compris la RCO	8
<u>Tableau 16</u>	- Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits.....	8



Tableau de bord Les statistiques de la MSA

Tableau 17 - Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits.....	8
Tableau 18 - Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut.....	9
Tableau 19 - Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut.....	9
Tableau 20 - Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut ayant validé une carrière complète au régime des NSA.....	9
Tableau 21 - Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut ayant validé une carrière complète au régime des NSA.....	9
Tableau 22 - Bénéficiaires du complément différentiel de RCO.....	10
Tableau 23 - Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation.....	10
Tableau 24 - Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation.....	10
Tableau 25 - Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation ayant validé une carrière complète au régime des NSA.....	11
Tableau 26 - Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation ayant validé une carrière complète au régime agricole.....	11